

## Pourquoi dire **NON** au projet de centrale éolienne sur la commune de La Barde

La Roche-Chalais, le 27 mai 2015

Madame, Monsieur,

Par votre vote le 31 mai, vous pouvez aider à préserver le lieu que vous aimez.

La société *Soleil du Midi* vous a fait savoir les avantages qu'elle trouve à un projet de centrale électrique éolienne sur le territoire de votre commune, mais on peut s'interroger.

**Pourquoi** plus de 2000 personnes ont-elles signé la pétition « nous refusons les éoliennes dans la forêt de la Double » ?

**Pourquoi** onze communes de la région ont-elles refusé tous projets d'éoliennes industrielles jusqu'à 30 kilomètres de leur territoire ?

**Pourquoi** des anti-nucléaires (Sepanso – France Nature Environnement, militants Greenpeace et « Sortir du nucléaire ») s'opposent-ils aux projets d'éoliennes industrielles dans le val de Dronne et la forêt de la Double ?

**Pourquoi** les Français étaient-ils en grande majorité favorables aux éoliennes il y a deux ans et sont-ils largement divisés aujourd'hui à leur sujet ? Voir la presse nationale et régionale, voir les 1000 associations d'opposants, voir les débats de cette semaine à l'Assemblée Nationale.

Voici les réponses :

**Parce qu'on refuse l'industrialisation de notre massif forestier.**

**Parce que** la présence d'éoliennes industrielles aggrave le **risque d'incendie de forêt** et contraint les canadiens dans un rayon d'environ un kilomètre autour des éoliennes (voir avis du Service départementale incendie et sécurité). Or les résineux sont prépondérants à La Barde.

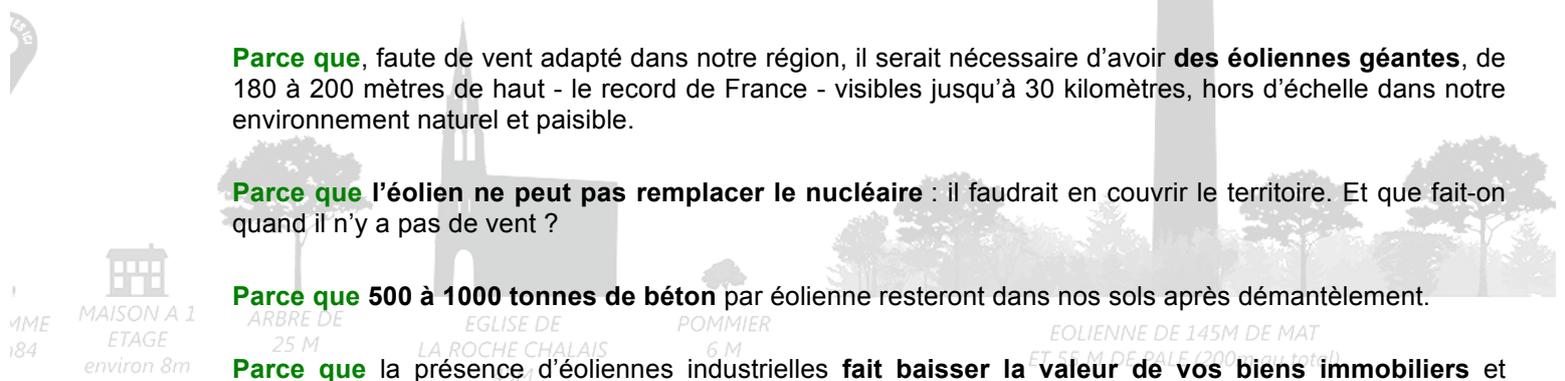
**Parce que** des éoliennes ici ne seront pas rentables : il n'y a **pas assez de vent** (4,3 m/s à 50 mètres de haut) pour les faire tourner à pleine puissance une fraction de temps suffisante. Ce serait engager de **l'argent public financé par vous** au mauvais endroit.

**Parce que**, faute de vent adapté dans notre région, il serait nécessaire d'avoir **des éoliennes géantes**, de 180 à 200 mètres de haut - le record de France - visibles jusqu'à 30 kilomètres, hors d'échelle dans notre environnement naturel et paisible.

**Parce que l'éolien ne peut pas remplacer le nucléaire** : il faudrait en couvrir le territoire. Et que fait-on quand il n'y a pas de vent ?

**Parce que 500 à 1000 tonnes de béton** par éolienne resteront dans nos sols après démantèlement.

**Parce que** la présence d'éoliennes industrielles **fait baisser la valeur de vos biens immobiliers et fonciers** de 10 à 40%, s'ils trouvent acquéreurs.



1  
4ME  
184  
MAISON A 1  
ETAGE  
environ 8m

ARBRE DE  
25 M

EGLISE DE  
LA ROCHE CHALAIS

POMMIER  
6 M

EOLIENNE DE 145M DE MAT  
ET 55 M DE PALE (200m au total)

**Parce que** la **distance entre les habitations et les éoliennes**, un minimum légal de 500 mètres, ne respecte pas le principe de précaution concernant les effets néfastes sur la population : bruit, basses fréquences, lumières clignotantes jour et nuit, effet stroboscopique... Les sénateurs et des députés ont demandé que cette distance soit augmentée à 1000 mètres ou à 10 fois la hauteur de l'éolienne. Le Danemark reconnaît les **effets néfastes des infrasons**, perceptibles à 10 kilomètres et traversant les murs, sur la santé de sa population.

**Parce qu'il** y a des doutes sur les responsabilités en matière de **démantèlement**. Les communes et les propriétaires de parcelles pourraient en devenir responsables.

**Parce que** la présence d'éoliennes industrielles aggrave le risque de **mortalité des chauves-souris et des oiseaux** et nuit à la richesse faunistique de notre forêt.

**Parce que** la **chasse à la palombe** sera perturbée.

**Parce qu'il** s'agit d'une **histoire d'argent** (revenus fiscaux et loyers annuels), d'une aubaine liée à un rachat momentanément subventionné de l'électricité par EDF, sans considération pour les effets négatifs induits qui, eux, seront durables. Les aspects financiers ne sauraient être le critère déterminant.

**Parce qu'**accepter une éolienne, **c'est en accepter des dizaines**. Les projets se multiplient dans l'anarchie la plus totale avec une concurrence féroce entre les promoteurs privés qui sont à l'origine de ces projets : La Barde - Parcoul, Puymangou – Saint-Vincent-Jalmoutiers, Servanches, Echourgnac – Saint-Aulaye – La Roche-Chalais, Eygurande-et-Gardedeuilh – Yviers, Bardenac, Saint-Vallier, Brossac – Chillac - Maransin – etc.

## Sauvez la forêt de la Double saintongaise !

En disant **NON** à ce projet :

**Vous faites connaître** au préfet et aux promoteurs votre opposition,

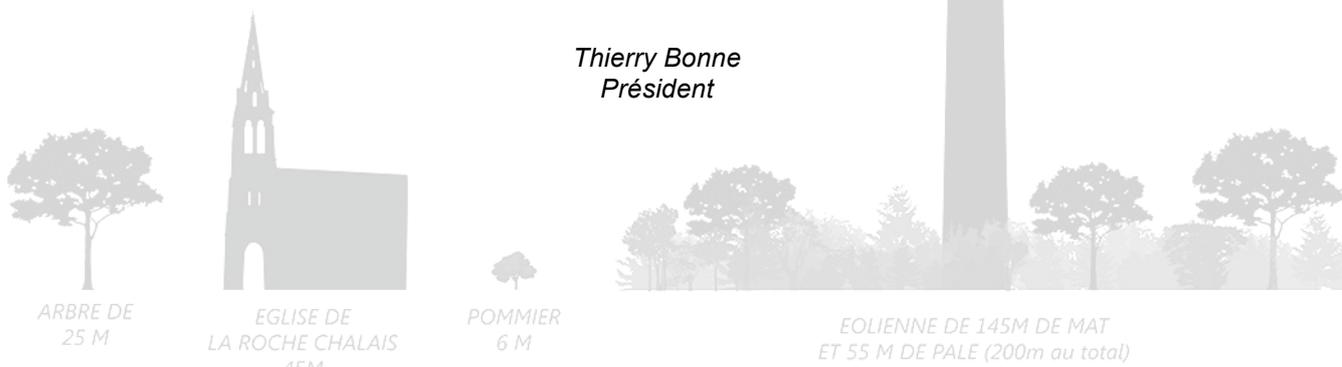
**Vous défendez** votre territoire jusque là préservé,

**Vous protégez** les paysages, la forêt, le tourisme, le patrimoine, la faune et la flore, l'environnement, l'immobilier, les habitants : leur cadre de vie, leur santé, la paix dans les campagnes...

**Vous vous mettez à l'abri** de problèmes futurs, dont certains souffrent aujourd'hui à proximité de centrales éoliennes.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

*Thierry Bonne  
Président*



Association de Défense du Val de Dronne et de la Double – Asso3D

**www.Asso3D.fr**

Asso3D, le Bourg, 24410 Puymangou - 05 53 91 33 87 – 06 28 22 54 52

E-mail : [defense.dronne.double@gmail.com](mailto:defense.dronne.double@gmail.com)

<https://www.facebook.com/Asso3D>